

Vers 2021 : renouveler le cadre de la politique monétaire du Canada

À propos de la Banque du Canada

La Banque du Canada est la banque centrale du pays. Son rôle principal, tel qu'il est défini dans la *Loi sur la Banque du Canada*, consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Société d'État appartenant au gouvernement fédéral, elle dispose toutefois d'une indépendance considérable pour mener ses activités.

Grandes fonctions

La Banque a quatre grandes fonctions : elle conduit la politique monétaire, surveille le système financier, émet des billets de banque et agit à titre de banquier du gouvernement.



Politique monétaire

La politique monétaire vise à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

La cible de maîtrise de l'inflation est actuellement fixée à 2 %, soit le milieu d'une fourchette de 1 à 3 %. Adoptée en 1991, elle est établie conjointement par la Banque et le gouvernement fédéral, qui la réexaminent tous les cinq ans.



Système financier

La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale. Elle mène des analyses pour repérer et atténuer les risques pour le système financier, assure la surveillance des principaux systèmes de compensation et de règlement, favorise la stabilité financière et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.



Monnaie

La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution des billets et assure un approvisionnement constant de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.



Gestion financière

La Banque gère ses propres fonds ainsi que ceux du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle fournit au gouvernement des services de gestion de la trésorerie et, à titre d'agent financier de ce dernier, gère la dette publique ainsi que les réserves de change.

Renouvellement du cadre de conduite de la politique monétaire

En 2021, la Banque du Canada et le gouvernement fédéral renouvelleront leur entente sur la cible de maîtrise de l'inflation du pays, soit sur le moyen de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible. Conclue pour la première fois en 1991, l'entente est revue et renouvelée tous les cinq ans.

Avant chaque renouvellement, la Banque lance un vaste processus de recherche et de consultation publique pour recommander au gouvernement comment elle devrait remplir son mandat, qui consiste à favoriser la prospérité économique et financière du Canada.

L'inflation représente les variations de la quantité de biens et services qu'on obtient pour un dollar. La Banque du Canada la surveille au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC), qui suit l'évolution des prix des biens et services qu'un ménage canadien moyen achète.

Beaucoup de facteurs agissent sur les prix : la difficulté qu'on a à trouver un produit, le coût de la main-d'œuvre et des matières premières qui servent à le fabriquer, la concurrence entre vendeurs, etc. Les politiques qui favorisent la croissance économique peuvent elles aussi créer de l'inflation : quand les gens ont plus d'argent dans leurs poches, ils veulent acheter plus de biens et de services, et cette hausse de la demande peut faire monter les prix.

L'importance de maintenir l'inflation à un taux stable

C'est lorsque l'inflation est basse, stable et prévisible que l'économie fonctionne le mieux. Les Canadiens peuvent alors planifier, épargner et dépenser avec confiance, et chercher à obtenir un salaire qui augmente au même rythme que le coût de la vie. Quant aux entreprises, elles peuvent alors préparer leur budget pour l'année suivante en ayant une bonne idée de la hausse du prix de leurs matériels et fournitures, ainsi que de leur loyer et du salaire de leurs travailleurs. Quand ces coûts montent, les entreprises relèvent généralement leurs prix. On parle d'inflation élevée quand les prix augmentent rapidement et qu'on n'en a plus autant pour son argent. Un taux d'inflation élevé a pour effet de réduire notre pouvoir d'achat, c'est-à-dire notre capacité d'acheter des biens et des services avec l'argent que nous avons.

Le rôle de la Banque dans le maintien d'un taux d'inflation stable

Pour atteindre la cible d'inflation, la Banque augmente ou abaisse ses taux d'intérêt. Si l'inflation est trop élevée, elle peut hausser le taux directeur, c'est-à-dire le taux d'intérêt auquel les institutions financières devraient se prêter des fonds entre elles. Cela incite les banques commerciales à relever leurs taux d'intérêt sur les dépôts et les prêts hypothécaires, entre autres. Les gens sont alors portés à épargner plutôt qu'à emprunter et à dépenser. Les entreprises réagissent en augmentant leurs prix de façon plus graduelle ou même en les réduisant pour stimuler la demande des biens et services qu'elles offrent. Tout cela contribue à faire baisser l'inflation.

À l'inverse, lorsque la Banque abaisse le taux directeur, les banques tendent à réduire leurs taux d'intérêt, ce qui incite les gens à emprunter et à dépenser plutôt qu'à épargner. Ultimement, des taux d'intérêt bas contribuent à faire monter l'inflation.